



Anciennes charges locative

Par **Mr PIAZZA**, le **20/07/2010** à **04:45**

Bonjour,
mon propriétaire me réclame des charges à payer sur des anciens travaux (débroussaillage, bétonnage devant le garage ...), alors que je n'étais pas encore locataire, prétextant que c'est des charges rétroactives prévisionnel. En a-t-il le droit ?
Merci.

Par **dobaimmo**, le **20/07/2010** à **06:58**

Bonjour

A moins d'un nouveau texte de loi, des charges rétroactives prévisionnelles n'existent pas encore à la charge du locataire.

par contre, le propriétaire a une obligation de délivrance du bien en bon état d'entretien et de réparations et dans ce cadre là, il vaut mieux que lors de votre entrée dans les lieux, le jardin soit accessible et le garage aussi.

Vous remercieriez votre propriétaire pour son nouvel apport à l'édifice des baux lol

cordialement